



Le + syndical

Union Départementale du Loiret

Orléans le jeudi 1er novembre 2007

Compte rendu de la réunion extraordinaire de l'UNIR du 15 octobre 2007

Jean Paul Stenneler Président de l'UD45 ouvre la séance :

Il rappelle le rôle important des retraités au sein des organismes interprofessionnels tout en reconnaissant que les moyens financiers modestes que l'UD 45 que consent le Confédération, imposent de gérer avec rigueur en recherchant à l'extérieur les moyens de fonctionner décemment.

Il demande un engagement fort des retraités pour venir aider le comité de pilotage des Prud'hommes 2008 sur des domaines qui seront définis clairement lors de ses travaux. Ce comité de pilotage sera mis en place le 14 novembre matin. En effet le nombre de retraités et sa répartition sur le Loiret peut permettre de développer un réseau de communication efficace.

Préside la séance : Pierre-Jacques REPESSE qui fait l'intervention suivante :

« L'idée de créer une structure spécifique aux retraités au sein de la CFE-CGC remonte à plus de vingt cinq ans. Elle connut divers avatars sous différentes dénominations :

- A.S.F.E.R
- U.N.A.S.F.E.R
- U.N.A.P.S.E et en dernier
- L'U.N.I.R

animés par : Messieurs MENU, EVANGELITA, JARLEGAN, GRULOIS, et enfin BADER ?

Mais elle fut toujours aux prises avec les mêmes difficultés, dues soit à la Confédération qui ne nous a jamais reconnu un véritable statut, nous privant des moyens de communication et de propagande d'une part, et financier d'autre part.

Avec les retraités pour qui, souvent, la notion de « syndicat » est liée avec celle de « travail », et, estime donc ne plus avoir à adhérer une fois à la retraite, préférant cotiser à une association de retraités. Par ailleurs, les syndicalistes sont très attachés à leur profession et se méfient des structures interprofessionnelles quel qu'elles soient, mais pourtant indispensables, en particulier, sur le plan territorial.

C'est pour cela que le retraité reste adhérent à son syndicat professionnel, auquel il cotise, et où il peut continuer à exercer des fonctions, tout en militant au sein de l'UNIR pour ses problèmes spécifiques.

CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC



Union Départementale du Loiret

Malgré ces difficultés, nous avons pu intervenir tant auprès des pouvoirs publics que des médias, sur des sujets importants, tels que la fiscalité, la prestation autonomie, la maintenance à domicile, la qualité de vie dans les résidences pour personnes âgées ou l'accessibilité aux lieux publics.

Enfin, il faut signaler notre participation au sein d'organismes officiels tel que le Comité National des Retraités et Personnes Agées(CNRPA) et sur le plan départemental C.O.D.E.R.P.A du Loiret où nos représentants successifs : Messieurs VIGNEAU et MOTTIER puis Monsieur PEAN et Madame ONDET ont apporté leur compétence avec un grand dévouement, qu'ils en soient remerciés. »

Intervention de Jacques PEAN pour le CODERPA :

CODERPA 45 Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du Loiret

La représentation de la CFE-CGC au sein du CODERPA 45 à fait l'objet d'un arrêté du conseil général en date du 22 novembre 2006 à savoir :

Pour l'Union Interprofessionnelle des Retraités CFE-CGC (U.N.I.R)

- Titulaire : Jacques PEAN
- Suppléant : Nicole ONDET

Concernant le fonctionnement interne Jacques PEAN assure la fonction de secrétaire et Nicole ONDET la fonction de trésorière ; en outre, Jacques PEAN participe au fonctionnement de la **commission n°3** chargée de la rédaction des messages trimestrielle.

Par ailleurs, et suite à la démission pour raison de santé de notre collègue Maurice VIGNEAU, Jacques PEAN poursuit l'organisation et l'animation du festival de chorale dans le cadre de la **semaine bleue**.

En outre, nos représentants siègent au sein de différentes commissions à savoir :

Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'accessibilité et sous-commission Départementale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

- Titulaire : J. PEAN

Commission Consultative de retrait d'Agrément pour l'accueil familial social de personnes âgées ou handicapées

- Titulaire : J. PEAN

Commission d'Attribution de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.)

- Titulaire : Nicole ONDET

Proposition de candidat au poste de Délégué Départemental de l'UNIR et de son Adjoint :

1 Candidat au poste de Délégué : JEAN HELT

1 Candidat au poste d'adjoint : Pierre-Jacques REPESSE

La séance se termine par le pot de l'amitié.

CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT CGC